

Parts du marché des PME détenues par les banques

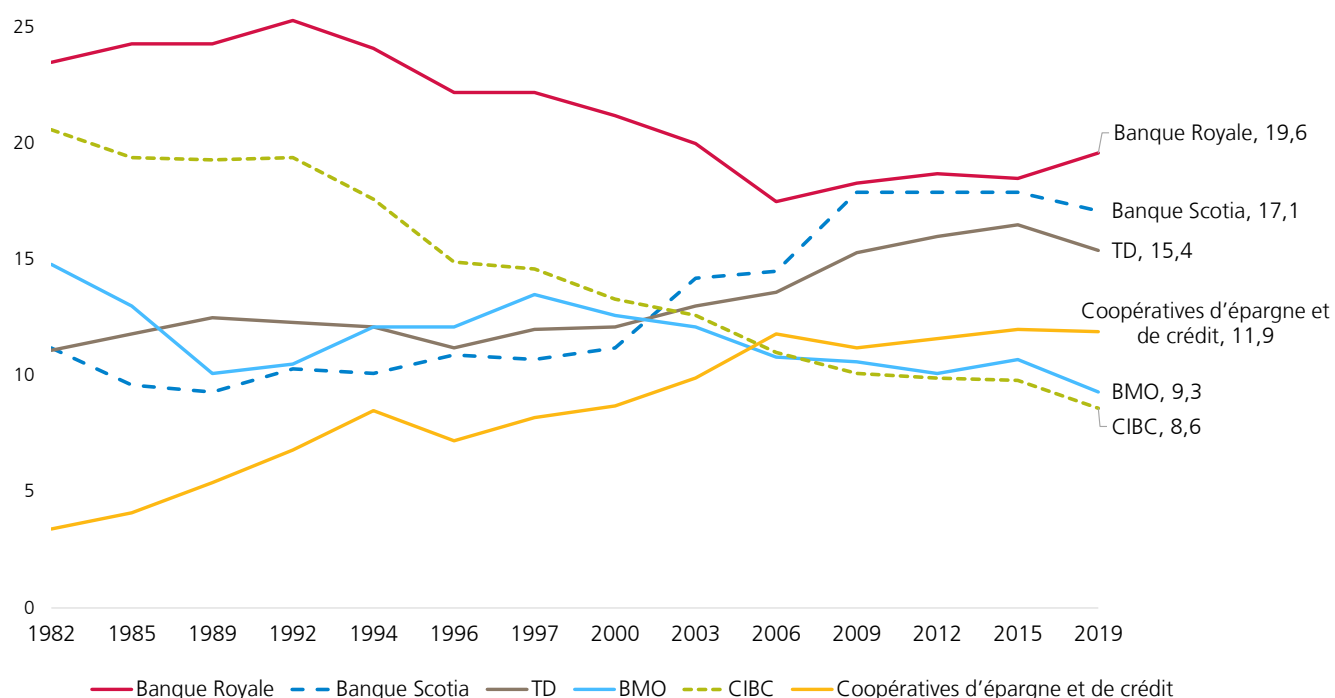
Avec quelles banques les PME font-elles affaire?

Mathieu Galliot, analyste des politiques

Répartition du marché des PME

La Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI) surveille les préférences bancaires des petites et moyennes entreprises (PME) depuis des dizaines d'années. Il y a plusieurs façons d'analyser la répartition du marché, mais la FCEI offre une perspective unique en mesurant les parts de marché d'après le pourcentage de PME dont chaque banque est l'institution financière principale. Les tendances des dernières décennies révèlent plusieurs changements importants dans les préférences bancaires des PME pour leurs besoins quotidiens. Quoique sa part de marché ait rétréci au cours des 30 dernières années, c'est la Banque Royale du Canada (RBC) qui demeure la plus utilisée par les PME en 2019, près d'un entrepreneur sur cinq l'ayant choisie comme institution financière principale (Figure 1).

Figure 1 : Parts du marché des PME détenues par les grandes banques et les coopératives d'épargne et de crédit, 1982-2019 (% des entreprises)



La Banque Scotia figure au deuxième rang depuis le début des années 2000. Elle garde sa place en 2019 avec 17 % de part de marché. Quant aux coopératives d'épargne et de crédit, elles ont plus que triplé leur part depuis 1982 et conservent entre 11 % et 12 % du marché depuis 2006. À l'inverse, la Banque Canadienne Impériale de Commerce (CIBC) poursuit son déclin, passant de plus de 20 % de part de marché en 1982 à moins de 9 % en 2019. Cette dégringolade semble indiquer que la CIBC se désintéresse du marché des PME. La Banque de Montréal (BMO) est elle aussi sur la pente descendante depuis 1997 et détient actuellement à peine plus de 9 % du marché.

Au cours des quatre dernières années, la Banque Royale a été la seule des cinq grandes banques à gagner du terrain (Tableau 1). L'ensemble des autres institutions (petites banques ou banques régionales comme Desjardins au Québec et ATB Financial en Alberta) ont également vu leur part de marché augmenter de 15 % à 18 % entre 2015 et 2019, ce qui contraste avec la période de 2006 à 2015, où elle avait diminué année après année (Tableau 1). Cela semble indiquer que ces institutions ont surmonté certaines de leurs difficultés passées et commencé à regagner la faveur des PME.

La FCEI croit fermement que toute banque devrait avoir une stratégie d'investissement dans les PME, car c'est à la fois dans son intérêt et dans celui de la collectivité. En effet, la plupart des petites entreprises ne se contentent généralement pas que des services de financement ou des services pour entreprises que leur offrent les banques : elles ont aussi souvent recours aux services bancaires de placement, de planification de la retraite ou d'opérations bancaires personnelles. De plus, l'accès au financement est essentiel à la réussite de nombreuses PME. Plus elles ont d'occasions d'obtenir ce soutien, plus elles sont florissantes, contribuant ainsi à la création d'emplois et à la prospérité des communautés locales partout au pays.

Tableau 1 : Parts du marché des PME détenues par les grandes banques et les coopératives d'épargne et de crédit, 2000-2019

	2000	2003	2006	2009	2012	2015	2019	Variation 2015-2019
Banque Royale	21,2	20,0	17,5	18,3	18,7	18,5	19,6	1,1
Banque Scotia	11,2	14,2	14,5	17,9	17,9	17,9	17,1	-0,8
TD	12,1	13,0	13,6	15,3	16,0	16,5	15,4	-1,1
BMO	12,6	12,1	10,8	10,6	10,1	10,7	9,3	-1,4
CIBC	13,3	12,6	11,0	10,1	9,9	9,8	8,6	-1,2
Coopératives d'épargne et de crédit	8,7	9,9	11,0	10,6	11,6	12,0	11,9	-0,1
Toutes les autres	20,9	18,2	21,6	17,2	15,8	14,6	18,1	3,5

Répartition des marchés régionaux entre les institutions financières

Dans les provinces de l'Atlantique, c'est la Banque Scotia qui demeure la plus populaire : elle garde la mainmise sur le tiers du marché. La Banque Royale continue elle aussi d'être très présente, en étant la banque principale du quart des PME. Par contraste, la CIBC et les coopératives d'épargne et de crédit ont vu leur part de marché diminuer ces dernières années (Tableau 2).

Au Québec, Desjardins a réaffirmé sa prépondérance régionale en réalisant le plus de gain de part de marché. Vient ensuite la Banque Nationale, qui concentre la majeure partie de ses activités dans cette province, avec 18 % du marché (Tableau 2). Ensemble, ces deux institutions québécoises accaparent 63 % du marché de la province.

C'est en Ontario que le marché des PME détenues par les grandes banques est le plus équilibré : trois banques se disputent la première place. La Banque Toronto-Dominion (TD) est en tête avec 23,1 % du marché, suivie de près par la RBC (22,4 %) et la Banque Scotia (21,3 %). Dans le même temps, la HSBC continue de perdre du terrain et s'efface progressivement du marché des PME, aussi bien en Ontario que dans le reste du Canada (Tableau 2).

Tableau 2 : Répartition des marchés régionaux, 2015-2019

Atlantique				Québec			
	2015	2019	Variation 2015-2019		2015	2019	Variation 2015-2019
1 Banque Scotia	33,0	33,7	0,7	1 Desjardins	42,6	45,2	2,6
2 Banque Royale	21,3	23,4	2,1	2 Banque Nationale	17,4	18,3	0,9
3 BMO	13,2	11,0	-2,2	3 Banque Royale	12,0	11,2	-0,8
4 TD	8,3	10,0	1,7	4 BMO	8,7	6,7	-2,0
5 CIBC	8,7	7,4	-1,3	5 Banque Scotia	5,5	5,6	0,1
6 Coopératives d'épargne et de crédit	8,6	7,8	-0,8	6 TD	5,2	5,1	-0,1
7 Caisses populaires	2,9	2,2	-0,7	7 CIBC	4,7	3,6	-1,1
Ontario				Manitoba et Saskatchewan			
	2015	2019	Variation 2015-2019		2015	2019	Variation 2015-2019
1 TD	24,1	23,1	-1,0	1 Coopératives d'épargne et de crédit	39,2	42,0	2,8
2 Banque Royale	20,1	22,4	2,3	2 Banque Royale	18,6	20,3	1,7
3 Banque Scotia	20,5	21,3	0,8	3 Banque Scotia	13,1	10,2	-2,9
4 BMO	11,8	10,9	-0,9	4 TD	9,0	9,0	0,0
5 CIBC	12,0	10,6	-1,4	5 CIBC	8,6	7,2	-1,4
6 Coopératives d'épargne et de crédit	7,7	7,7	0,0	6 BMO	7,0	6,8	-0,2
7 HSBC	1,0	0,6	-0,4	7 Caisses populaires	1,8	1,0	-0,8
Alberta				Colombie-Britannique			
	2015	2019	Variation 2015-2019		2015	2019	Variation 2015-2019
1 ATB	19,7	21,8	2,1	1 Coopératives d'épargne et de crédit	23,0	21,1	-1,9
2 Banque Royale	17,7	17,3	-0,4	2 Banque Royale	17,5	20,9	3,4
3 TD	13,4	14,4	1,0	3 Banque Scotia	16,3	15,9	-0,4
4 Coopératives d'épargne et de crédit	14,4	12,0	-2,4	4 TD	15,3	14,5	-0,8
5 Banque Scotia	13,9	11,9	-2,0	5 CIBC	10,1	10,6	0,5
6 CIBC	7,3	8,7	1,4	6 BMO	12,1	9,8	-2,3
7 BMO	7,7	8,3	0,6	7 HSBC	4,2	2,6	-1,6

Les coopératives d'épargne et de crédit ont conservé leur emprise sur le marché du Manitoba et de la Saskatchewan, faisant même passer leur part de marché de 39 % à 42 % et creusant le fossé qui les sépare de leurs concurrentes. Seule la Banque Royale a réussi une percée dans les Prairies, tandis que les autres institutions financières ont stagné ou reculé.

En Alberta, ATB Financial distance elle aussi ses concurrentes en faisant passer sa part de marché de 20 % à 22 %. La Banque Royale a conservé la deuxième place, suivie par la TD, les coopératives d'épargne et de crédit, et la Banque Scotia. Globalement, plus du tiers des PME de la province choisissent ATB Financial ou les coopératives d'épargne et de crédit plutôt que les grandes banques comme institution financière principale.

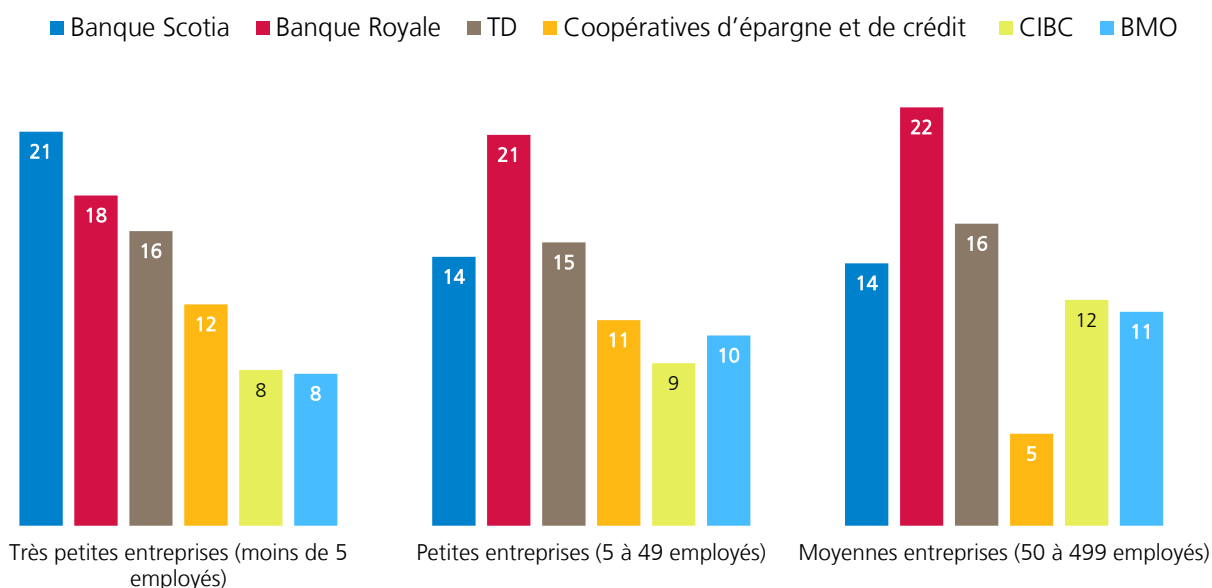
En Colombie-Britannique, les coopératives d'épargne et de crédit restent en tête des institutions financières auxquelles ont recours les PME, mais sont maintenant à un pied d'égalité avec la RBC qui a réalisé des gains importants dans la province depuis 2015. La Colombie-Britannique figure elle aussi parmi les marchés les plus équilibrés, l'écart en termes de parts de marché entre les quatre institutions financières dominantes ne dépassant pas 6,5 %.

Parts de marché selon la taille des entreprises

Dans la catégorie des très petites entreprises (moins de 5 employés), c'est la Banque Scotia qui domine, avec 21 % de part de marché (Figure 2). La Banque Royale arrive deuxième, tandis qu'elle figure au premier rang pour les petites (5 à 49 employés) et moyennes (50 à 499 employés) entreprises.

Les coopératives d'épargne et de crédit sont populaires tant auprès des très petites entreprises que des petites entreprises, mais leur part de marché diminue à mesure que le nombre d'employés augmente dans l'entreprise. Par contre, la CIBC et la BMO voient leur part de marché augmenter avec le nombre d'employés, ce qui semble indiquer chez elles une tendance à privilégier le marché des entreprises de grande taille (Figure 2).

Figure 2 : Parts de marché selon la taille des entreprises (%)



Méthodologie

Ce document présente les conclusions du sondage *Services bancaires, financement et paiements* effectué par la FCEI en ligne et sur papier, à l'échelle nationale, du 9 avril au 29 juillet 2019, auprès d'un échantillon de 11 599 propriétaires de PME canadiens. À titre comparatif, un échantillon probabiliste de cette taille aurait une marge d'erreur de plus ou moins 0,91 point de pourcentage, 19 fois sur 20.

Les données concernant la part de marché des coopératives entre 2006 et 2015 ont été rajustées pour tenir compte des changements de méthodologie. Ainsi, les PME qui n'ont pas sélectionné « Coopératives d'épargne et de crédit », mais qui ont inscrit le nom d'une institution financière s'avérant être une coopérative, sont maintenant comptabilisées comme si elles avaient sélectionné « Coopératives d'épargne et de crédit ».

Il est à noter que certains propriétaires d'entreprise peuvent bénéficier de rabais exclusifs offerts par la Banque Scotia dans le cadre du Programme d'économies FCEI-Banque Scotia.